



RGE
Quali Pac

QUALI'PAC

POMPE A CHALEUR EN HABITAT INDIVIDUEL

DU 13 AU 17 NOVEMBRE 2023
À CHALON-SUR-SAÔNE

Obtenir l'agrément QUALI'PAC « pompe à chaleur en habitat individuel » pour l'installation de pompes à chaleur selon le référentiel national.

En fin de stage, le stagiaire sera à même de dimensionner correctement toutes pompes à chaleurs ainsi que de réaliser des installations conformément au référentiel national.



Contactez le service formation

Delphine GAUDILLÈRE

 **03.85.90.97.77**

 **d.gaudillere@capeb71.fr**

Le service formation est à votre disposition pour tout renseignement concernant les modalités d'inscription et les possibilités de prise en charge.